Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta

# Le Franco



Vol. 32 no 14 | Edmonton, semaine du 3 au 9 avril 1998 | 12 pages | 60c

*Jeux francophones de l'Alberta*

# Attache tes souliers, ça va brasser !

PATRICIA HÉLIE

Edmonton

**La sixième édition des Jeux francophones de l'Alberta aura lieu du 15 au 18 mai prochain et les organisateurs visent la participation de 250 jeunes francophones en provenance des quatre coins de la province.**

En fait, le président des Jeux, Denis Perreaux, ne manque pas de lancer un défi à son comité. « Si on réussit à atteindre 250 jeunes pour cette année, je promets de me raser la tête ! », lance-t-il. L'an passé, 180 jeunes avaient participé à l'événement.

Le 25 mars dernier, lors d'une conférence de presse tenue à la Faculté Saint-Jean, le comité organisateur a levé le voile sur le slogan des Jeux, mais aussi sur le logo qui accompagnera celui-ci. Créé par Christian Villeneuve, le logo consiste en un soulier qui laisse échapper de l'équipement de sports, celui des principales disciplines des Jeux. La francophonie (fleur de lys) et l'Alberta (rose sauvage) sont également bien en évidence dans le logo. Christian Villeneuve est un adepte de tout ce qui touche les arts en général; musicien accompli, il s'intéresse également aux arts visuels, plus particulièrement au graphisme informatique.




Photo: Patricia Hélie

**Christian Villeneuve, concepteur du logo, et Jaime Fortier, présidente d'honneur, devant le logo des 6e Jeux francophones de l'Alberta.**

**Une présidente olympique**

Le comité organisateur a également dévoilé l'identité de la présidente d'honneur des Jeux. Il s'agit de Jaime Fortier, une skieuse de fond d'Edmonton qui a participé aux derniers Jeux olympiques à Nagano. Malheureusement, incommodée par la fameuse grippe olympique, Jaime n'avait pu participer qu'à deux des cinq courses au programme. Elle promet cependant de se reprendre en 2002, aux Jeux olympiques de Salt Lake City.

Pour la présidente d'honneur, l'important c'est de montrer aux jeunes qu'on peut s'amuser. « Ces jeux sont importants pour les jeunes et comme j'aime beaucoup rencontrer les jeunes, surtout quand ça les motive, j'ai tout de suite accepté l'invitation des organisateurs, explique Jaime. Je suis fière de faire ça pour les jeunes et j'espère pouvoir leur dire que la chose la plus importante, c'est d'avoir du plaisir. C'est le mois de mai, c'est le printemps et il faut s'amuser : il y aura bien assez de moments dans le futur où il faudra être sérieux. » La soeur de Jaime, Amanda, avait occupé la présidence d'honneur lors des Jeux francophones de l'Ouest en 1995.

La conférence de presse a également permis aux organisateurs de faire le point sur les différentes compagnies qui se sont jointes à l'équipe à titre de commanditaires. Outre les commandites de prix (River Valley Cycle, Le Carrefour, le Centre d'arts visuel, Edmonton Sky Dive Centre et Macrotronics), de nouvelles compagnies se sont jointes aux Jeux. Ainsi, *Fort Saskatchewan Ambulance Service* veillera au grain pour le secteur médical alors qu'une entente pour les trois prochaines années est intervenue avec Greyhound Canada pour en faire le transporteur officiel des Jeux.

Afin de financer la participation des jeunes aux Jeux francophones de l'Alberta, une campagne de financement débutera sous peu. *Tire-pis-paye !* fonctionne en suivant le principe de languettes à tirer sur lesquelles les gens découvriront la somme qu'ils doivent payer, le montant maximal étant de deux dollars. Cette activité de financement devrait normalement être suffisante pour financer la participation des jeunes à 90 %.

Le comité organisateur est composé de Denis Perreaux (président), Marie-Claude Laroche (développement régional), Josée Gélinas (finances), Renée Levesque (culturel), Caroline Gobeil (marketing), Allain Vaillancourt (médical/sécurité) et Chantal Bérard (services généraux). Les secteurs de programmation sportive et de gestion des bénévoles sont toujours vacants.

«Pour ce qui est des sports je ne suis pas inquiet parce que les sous-comités sont comblés, explique Denis Perreaux. C'est-à-dire qu'on a quelqu'un qui s'occupe de chacun des sports. Ce qu'il manque, c'est quelqu'un qui puisse représenter ce secteur lors de nos réunions. Par contre, pour la gestion des bénévoles, c'est nouveau qu'il n'y a personne parce qu'on a dû faire quelques changements, mais ça prend absolument quelqu'un. » Ces changements, c'est que suite au départ de la personne en charge du secteur culturel, Renée Levesque a été muté à ce poste, laissant le secteur de la gestion des bénévoles vacant. Les organisateurs doivent maintenant redoubler d'ardeur pour trouver quelqu'un qui voudrait bien prendre la relève.

## Cette semaine...



Courrier de deuxième classe
Enregistrement 1881



Pratiquez vos conseils ou n'en donnez pas.

- Pierre Corneille

# Moins d'argent pour les langues officielles

YVES LUSIGNAN

Ottawa

**Le ministère du Patrimoine canadien consacrera encore moins d'argent pour les langues officielles au cours des prochaines années.**

Le ministère prévoit dépenser 209,5 millions en 1998-1999 à ce chapitre, comparativement à 250,9 millions l'an dernier. Le budget passera ensuite à 192,3 millions au cours des années 1999-2000 et 2000-2001.

L'enveloppe réservée aux subventions tombera de 32,2 millions à 27,7 millions, pour ensuite se stabiliser à ce niveau jusqu'en 2001. De cette somme, les organismes francophones en milieu minoritaire recevront 17,5 millions cette année, comparativement à 18,3 millions en 1997-1998.

Le ministère consacrera aussi 10,2 millions pour le financement de projets spécifiques reliés aux langues officielles, en baisse de quelques centaines de milliers de dollars par rapport à l'année précédente. Le budget des contributions chutera ensuite à 6,7 millions par année.

Parmi les objectifs du ministère, on note l'intention de commercialiser le savoir-faire canadien en matière d'enseignement dans la langue de la minorité et dans la langue seconde. On veut aussi promouvoir l'importance de la dualité linguistique, favoriser l'épanouissement des communautés de langue officielle partout au pays et accroître leur capacité à contribuer pleinement à la société.

Le ministère du Patrimoine entend aussi poursuivre son action avec les provinces et les territoires afin d'aider les conseils scolaires francophones à offrir une éducation de qualité comparable à celle de la majorité anglophone.

Finalement, le ministère du Patrimoine a l'intention d'appuyer l'organisation d'une série de manifestations culturelles et promotionnelles dans le contexte du Sommet de la Francophonie, qui se tiendra à Moncton en septembre 1999.

Globalement, le budget total du ministère du Patrimoine baissera de 9,6 pour cent, pour s'établir à un peu plus d'un milliard de dollars. Le budget continuera ensuite à être réduit, pour atteindre les 949,9 millions en 2000-2001.

On note aussi que le financement à la Société Radio-Canada est toujours à la baisse en raison des compressions de dépenses du gouvernement. Il sera de 844 millions cette année, une baisse de 25 pour cent par rapport au budget alloué en 1994-1995. La subvention se stabilisera ensuite à 822 millions de dollars au cours des deux prochaines années.

*Nouvelle politique linguistique:*

# Plus de droits acquis pour les hauts fonctionnaires

YVES LUSIGNAN

Ottawa

**A compter du 31 mars 2001, tous les hauts fonctionnaires qui occupent des postes bilingues, et qui travaillent dans des régions désignées bilingues, perdront leurs droits acquis en matière linguistique et devront être en mesure de communiquer dans les deux langues officielles.**

La nouvelle politique linguistique qui vient d'être approuvée par le Conseil du Trésor comporte trois volets. Elle fait d'abord en sorte que tous les sous-ministres adjoint, dans l'ensemble du pays, devront dès maintenant maîtriser les deux langues officielles, peu importe s'ils travaillent ou non dans une région bilingue.

Tous les cadres de direction qui occupent un poste qui exige la maîtrise des deux langues officielles et qui de surcroît travaillent dans des régions désignées bilingues, devront dès maintenant satisfaire aux exigences linguistiques de leur poste.

Ceux et celles qui ne satisfont toujours pas à ces exigences et qui se replient derrière leurs droits acquis pour ne pas apprendre le français ou l'anglais, perdront automatiquement ces droits le 31 mars 2001.

Ces hauts fonctionnaires auront alors deux ans en vertu des règles actuellement en vigueur pour apprendre l'autre langue officielle aux frais des contribuables. Pour accélérer leur apprentissage, le Conseil du Trésor a levé toutes les restrictions en ce qui a trait aux nombres d'heures qu'ils pourront consacrer à l'apprentissage de l'autre langue officielle, dans la plupart des cas le français.

Tous les hauts fonctionnaires qui changeront de poste après le 1er mai seront automatiquement assujettis à cette nouvelle règle et perdront automatiquement leurs droits acquis.

Chaque sous-ministre devra présenter le bilan de la situation linguistique dans son ministère. Il devra aussi produire un plan de formation pour chaque cadre de direction qui ne satisfait pas à ces nouvelles exigences linguistiques, mais qui désire demeurer néanmoins dans le poste qu'il occupe présentement.

Si un cadre prétexte qu'il approche l'âge de la retraite pour ne pas se soumettre à une formation linguistique, cet employé devra fournir une preuve documentée de son intention de quitter la fonction publique.

La date limite du 31 mars 2001 pour satisfaire aux exigences linguistiques du Conseil du Trésor coïncide presque avec le départ de nombreux hauts fonctionnaires. Le Conseil du Trésor prévoit en effet que d'ici 5 ans, les trois quarts des grands commis de l'État seront admissibles à la retraite.

Le Conseil du Trésor avait adopté en 1988 une politique appelant les institutions fédérales à prendre toutes les mesures requises afin que tous les cadres de direction et les sous-ministres adjoint occupant des postes bilingues, dans les régions désignées bilingues, maîtrisent bien l'anglais et le français. Les institutions fédérales avaient dix ans, jusqu'au 31 mars 1998, pour atteindre cet objectif.

Dans son dernier rapport annuel sur les langues officielles, le Conseil du Trésor indiquait pourtant que seulement 60 pour cent de tous les hauts fonctionnaires visés par cette directive satisfaisaient aux exigences linguistiques, tant à l'écrit qu'à l'oral.

Le problème se situe principalement au niveau de l'interaction orale. La plupart des cadres qui occupent des postes bilingues arrivent à fonctionner dans les deux langues officielles, mais leur vocabulaire est parfois limité dans leur langue seconde.

Ce n'est pas par simple caprice que le Conseil du Trésor souhaite ardemment que tous les cadres de direction qui occupent des postes bilingues, et qui travaillent dans des régions désignées bilingues, atteignent les plus hauts niveaux linguistiques. Le Conseil du Trésor justifie ainsi sa directive de 1988 :

«La capacité de la haute direction des institutions fédérales à fonctionner dans les deux langues officielles constitue un facteur important dans la création de milieux de travail propices à l'usage effectif des deux langues officielles» lit-on dans le rapport annuel 1996-1997.

Des documents obtenus en vertu de la Loi d'accès à l'information montrent cependant qu'en 1996, soit à moins de deux ans de l'échéance fixée par le Conseil du Trésor, des organismes fédéraux qui se veulent pourtant au-dessus de tout soupçon en matière linguistique n'arrivaient pas encore à respecter complètement les règles du Conseil du Trésor, huit ans après leur adoption.

Au ministère du Patrimoine canadien par exemple, 23,7 pour cent des cadres de direction qui travaillaient dans des régions bilingues, n'avaient pas atteint tous les niveaux linguistiques requis à cette époque.

# Neuf organismes s'engagent envers les communautés

YVES LUSIGNAN

Ottawa

**Désormais, neuf ministères et organismes fédéraux tiendront compte des besoins des communautés francophones et acadiennes dans leurs programmes et services.**

Ces organismes à vocation économique ont signé une entente avec le Comité national de développement des ressources humaines de la francophonie canadienne, dans laquelle ils s'engagent à contribuer au développement et à l'épanouissement des communautés francophones en milieu minoritaire.

Les signataires de l'entente sont le ministère du Développement des ressources humaines, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA), le ministère de l'Agriculture et de l'agroalimentaire, la Banque de développement du Canada, le ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest, le ministère de l'Industrie, le ministère du Patrimoine canadien, le Conseil du Trésor et le ministère des Travaux publics et services gouvernementaux.

Le Comité national, qui a vu le jour 16 décembre 1996, est formé à parts égales de représentants de la francophonie canadienne et de fonctionnaires. Il a pour mandat de formuler des avis afin d'orienter les programmes et les services des différents ministères à vocation économique.

Plus important encore, les organismes fédéraux qui ont signé l'entente reconnaissent aussi le rôle essentiel du leadership local et régional dans l'élaboration de nouvelles stratégies de développement des ressources humaines.

Selon Roger Lavoie du Comité, il revient maintenant aux communautés francophones et acadiennes d'acheminer des demandes pour des projets à vocation économique et de développement des ressources humaines.

La prochaine étape est la signature d'un protocole d'entente avec les organismes et ministères à vocation économique de toutes les provinces. C'est chose faite à l'Ile-du-Prince-Edouard depuis le 12 juin 1997 et ce sera bientôt le cas avec Terre-Neuve et le Manitoba.

*Entrevue avec Sylvie Nicolas, auteure*

# Entendre de l'intérieur

FRANÇOIS PAGEAU

**Edmonton**

**FRANCO :** ***Sylvie Nicolas, les gens d'Edmonton vous ont surtout connue au théâtre...***

**SYLVIE NICOLAS** : ... je me suis moi aussi surtout connue au théâtre (rires)... C'est vrai, mon passage ici a été marqué par mon implication théâtrale dans la communauté.

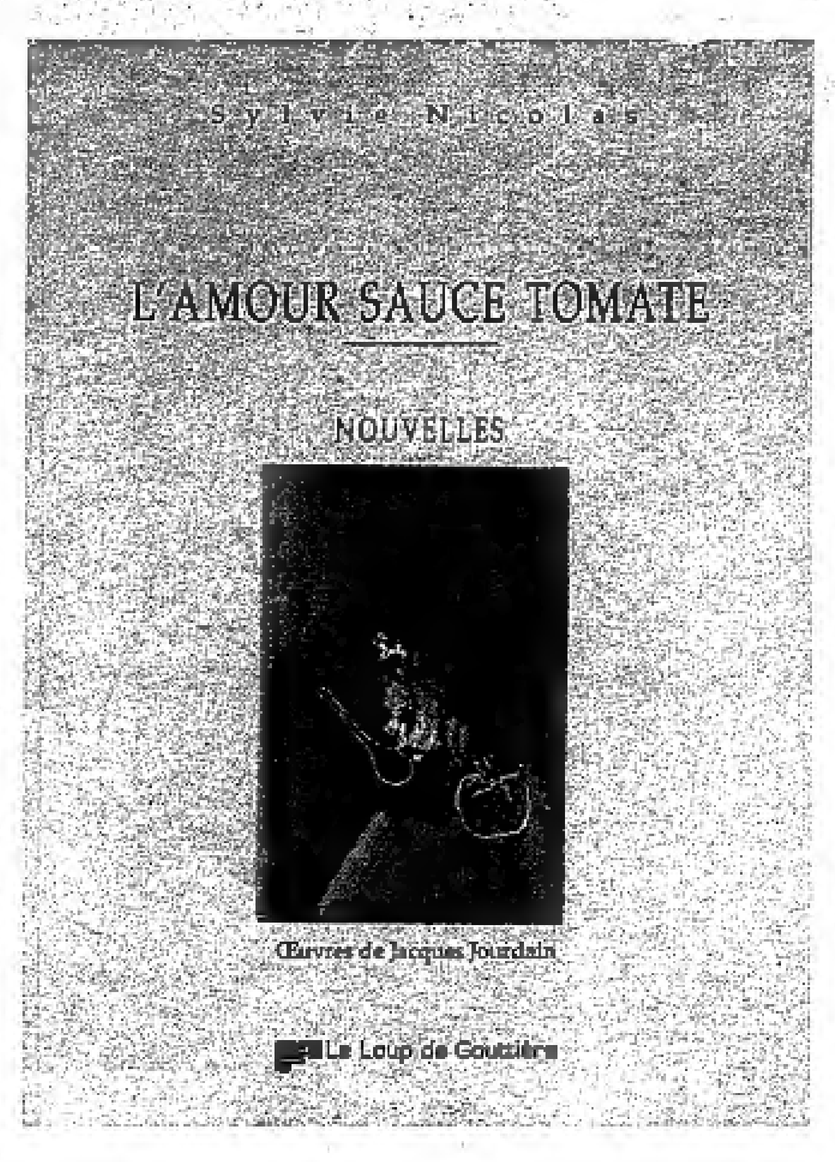
**FRANCO :** ***Vous avez enseigné le théâtre à la Faculté Saint-Jean et dirigé plusieurs pièces pour le Théâtre Français.***

**SYLVIE NICOLAS** : J'ai enseigné en 1989 et 1990. Je suis revenue également donner un cours au printemps 1992. Ici, j'ai signé quelques mises en scène : *Le nez* de Bellefeuille et Cauchy, *Don Quichotte* d'après Cervantes, deux spectacles pour les jeunes, *Les Grands Départs* de Jacques Languirand, *Douze hommes en colère* de Réginald Rose, une expérience inoubliable : douze hommes sur scène en même temps et une équipe technique majoritairement féminine. Et, comment ne pas le mentionner, la merveilleuse aventure de *Conversation Sinfonietta* de Jean Tardieu.

J'ai monté ce texte avec des étudiants de la Faculté pour le Théâtre à la Carte en vue d'une participation au *One Act Play Festival*. *Conversation Sinfonietta* a été accueillie chaleureusement et c'était déjà pour nous très satisfaisant. Imaginez notre étonnement quand les juges unilingues anglophones nous ont décerné la première place. Ça faisait de *Conversation Sinfonietta*, la pièce officielle qui allait représenter la région d'Edmonton pour la compétition provinciale qui se tenait, cette année-là, à Lethbridge.

**FRANCO:** ***C'est à ce moment que vous avez décidé de vous consacrer à l'écriture?***

**SYLVIE NICOLAS** : C'est difficile de répondre à cette question. Je n'ai jamais décidé de m'éloigner de la pratique théâtrale. Je n'ai jamais non plus choisi de m'engager dans l'écriture. Tout est arrivé sans que je sois tout à fait consciente que c'était en train d'arriver. C'est la Vie qui agit... À cette époque, j'ai accompagné un de mes jeunes frères dans les derniers mois de sa vie... alors le théâtre et la scène sont devenus des états de vie intimistes et quotidiens. L'écriture s'est imposée. Je passais de longues heures plongée dans le silence, assise dans la pénombre de sa chambre. Je fixais les lumières de la ville qui trahissaient la nuit par la fenêtre. Je me prenais à écrire dans ma tête.




**FRANCO :** ***Est-ce à ce moment que vous avez décidé de délaisser le théâtre pour vous consacrer à l'écriture?***

**SYLVIE NICOLAS** : Non. Non. Pas du tout. Je n'ai jamais voulu me consacrer à l'écriture. En fait si j'avais eu à me consacrer à une seule passion, le théâtre aurait été mon unique choix. Non. Je n'ai rien décidé.

**FRANCO :** ***En 1994 paraissent, presque simultanément, trois textes :*** **Les ailes inachevées du désordre,** ***un récit poétique publié chez Le Loup de Gouttière,*** **Cette main qui enquête,** ***un recueil de poésie, publié aux Écrits des Forges et un texte pour la jeunesse intitulé*** **Dans le Ventre du temps** ***et publié chez Héritage. Ces trois publications ont-elles été inspirées par votre expérience d'accompagnement d'un mourant?***

**SYLVIE NICOLAS** : Non. Ça aussi c'est étonnant. Non. Pas du tout. *Les ailes* sont nées après qu'un goéland soit venu mourir sous mon escalier. Le recueil de poésie était déjà né (ici même en Alberta d'ailleurs), je n'ai fait que le reprendre et en peaufiner les textes. Quand au *Ventre du temps*, je le dois à mon fils qui, à l'âge de trois ans, m'a livré sa conception du temps et des humains face au temps. Et si je veux être tout à fait honnête, je dois l'ensemble de ma poésie aux enfants.

**FRANCO :** ***Les enfants sont donc pour vous une source d'inspiration?***

**SYLVIE NICOLAS** : Supposons que la poésie, c'est le Tibet, alors je dirais que les enfants sont des Lamas tibétains naturels. Ils ont un sens inné de la poésie.

**FRANCO :** ***Comment conciliez-vous la démarche d'écriture pour adultes et celle que vous poursuivez pour les enfants?***

**SYLVIE NICOLAS** : Ce sont toujours les personnages qui viennent d'abord me visiter. Souvent, ils portent la première phrase du texte. J'essaie de bien



entendre, de l'intérieur, ce que mes personnages ont à dire que ce soit pour les enfants ou pour les adultes. Je n'essaie pas de concilier le monde des adultes et celui des enfants. Peut-être que ce sont ces deux mondes qui *me* réconcilient avec moi même. Avec le monde. Avec la Vie. Depuis que j'écris, j'éprouve de grands moments de joie. Si j'avais su qu'écrire me rendrait heureuse à ce point, je l'aurais fait bien avant.

FRANCO : ***Votre sixième ouvrage pour les adultes n'est pas une oeuvre de fiction...***

**SYLVIE NICOLAS** : C'est un projet différent, né d'une rencontre avec une conteuse amérindienne, Yolande Okia Picard. Nous avons eu l'idée de retracer ses pas sur le sentier ancestral des conteurs et sur leur place au sein de la nation. Je n'ai pas encore vu le livre. Il arrivait à la maison d'édition le jour où je quittais pour venir ici.

**FRANCO :** ***Avez-vous d'autres projets d'écriture en ce moment?***

**SYLVIE NICOLAS** : Deux autres textes pour la jeunesse sortiront l'automne prochain. En ce moment, j'entre dans *Des jupons d'histoires* , mon troisième recueil de poésie, et j'ai l'intention de prendre tout mon temps. Comme disait mon fils quand il était petit : «Ça prend du temps l'histoire du monde...» C'est une phrase qui m'inspire de plus en plus.

***FRANCO : Sylvie Nicolas, bon séjour à Edmonton.***

*L'AGAF*

# Un déjeuner fort instructif

NICOLE PAGEAU

**Fort McMurray**

**L'Association des gens d'affaires francophones de Fort McMurray recevait à son déjeuner-causerie mensuel de mars Me Patricia Spencer.**



Photo: NicolePageau

**Garry Ouellet, Patricia Spencer, Norm Dubé et Pius Poirier**

Albertaine, Patricia a passé trois ans en France et dix ans au Québec. Elle maîtrise bien la langue de Molière et est donc en mesure d'offrir ses services aux francophones. Elle pratique le droit de la famille et le droit civil dans toutes ses composantes, y compris les affaires, les corporations et les relations de travail. Avocate depuis 1988, elle fut officier enquêteur pour la Commission des droits de la personne de 1991 à 1992. C'est depuis 1993 qu'elle est partenaire de la *firme Weeks Doherty Schuldhaus Spencer & Mohan* à Fort McMurray.

Invitée par l'AGAF pour donner de l'information sur les aspects légaux des relations patron/employé, elle leur a appris que les plaintes les plus fréquentes dans ce domaine relèvent de la discrimination. « Lors d'une entrevue d'embauche par exemple, les questions concernant la religion, la famille ou l'origine ethnique ne sont pas acceptables et peuvent donner lieu à des poursuites légales» de dire Me Spencer qui ajoute que «seules les questions sur l'expérience et l'habileté à bien remplir la tâche sont acceptables. »

Elle les a prévenu aussi sur les dangers que courent ceux qui ne traitent pas leurs employés avec respect en donnant une série d'exemples tel que : Un renvoi non justifié par des preuves solides, une promotion qui n'est pas basée sur le mérite, des menaces de renvoi en public et d'autres. Les messages étaient on ne peut plus clairs: « traitez vos employés comme vous aimeriez être traité; une erreur de jugement peut vous occasionner des dépenses importantes, non couvertes par les assurances, etc. »

Comme nul n'est supposé ignorer la loi et que « je ne savais pas » ne constitue pas une raison valable devant les tribunaux, la causerie de Me Patricia Spencer a apporté des éclaircies importants pour les gens d'affaires.

# ÉDITORIAL

## Un autre rapport

Le commissaire aux Langues Officielles du Canada, Victor Goldbloom, a déposé mardi son dernier rapport annuel. Dans ce document, il effectue un tour d'horizon de l'année 1997 et souligne les défis, les succès et les problématiques qui se rattachent à la dualité linguistique du pays.

Cette année, malgré certains succès remarqués (la participation équitable des francophones dans la fonction publique, la gestion scolaire, les radios et centres communautaires), il fait état des carences flagrantes dans certains dossiers.

Première constatation: les activités gouvernementales pour la mise en oeuvre de l'engagement du gouvernement en vertu de la Partie VII de la Loi sur les langues officielles n'ont pas encore donné les résultats escomptés. Les rencontres multisectorielles et interministérielles se sont multipliées mais ne sont souvent demeurées que cela, des rencontres. Pourtant, comme l'affirme le commissaire, la mise en oeuvre de la Partie VII est primordiale pour les communautés de langues officielles:

« Malgré le déclin proportionnel et parfois numérique des minorités dans certaines régions, de solides arguments sociaux et économiques militent en faveur de l'intervention des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux pour favoriser leur épanouissement. Ces minorités sont dynamiques et nombreuses. Avec un coup de pouce, elles peuvent même devenir encore plus productives. En fait, leur vitalité et leur développement sont essentiels à la survie du Canada, comme pays de respect et de partage. » (Rapport, p.8)

Deuxième constatation: le transfert des responsabilités fédérales aux provinces demeure une tendance inquiétante en ce qui touche au respect des droits linguistiques. Le transfert de la formation et du perfectionnement des ressources humaines, par exemple, a occasionné plusieurs plaintes. Ce n'est qu'après coup que les partenaires se sont penchés, à contrecoeur, sur la dimension linguistique de ces transferts de compétences afin d'en amoindrir les impacts négatifs.

La solution proposée par Victor Goldbloom pour faire face à cet « affaiblissement cumulatif des droits communautaires et individuels » serait de mettre sur pied un groupe de travail ayant pour mandat de revoir les politiques gouvernementales et leur application et « qu'il soit doté d'un mandat de huit mois seulement pour le dépôt de son rapport. »

Un autre comité, un autre rapport, une autre tablette. Des centaines de rapports peuvent être faits, des milliers de recommandations déposées, si la volonté politique de les appliquer n'est pas là, elles resteront lettre morte. Un groupe de travail? pourquoi pas. Mais il faudra s'assurer qu'il sera composé de membres qui seront en mesure de jeter un regard lucide et surtout sans complaisance envers les institutions visées.

François V. Pageau

LE CANADA ANGLAIS ENVOIE JEAN CHAREST AU QUÉBEC POUR SUCCÉDER À DANIEL JOHNSON

COME ON, JEAN!

JUSTE UN PEU DE MAQUILLAGE ET TU SERAS UN VRAI LIBÉRAL!

*Chers lecteurs et chères lectrices,*

Nous tenons à remercier les membres du comité de la Cabane à sucre pour leur générosité, leur dévouement, leur initiative et leur belle réussite...Organiser la Cabane à sucre n'est pas une petite affaire, qu'on se le dise!

Nous apprécions aussi leur lettre au rédacteur du Franco du 10 mars dernier. Ceci nous donne l'opportunité d'expliquer les situations les plus difficiles qui ont eu lieu tout au cours du mandat de votre conseil d'administration (CA).

1997 pour l'ACFA fut, comme pour bien d'autres organismes à travers le monde, une année de grand virage. Au début du mandat, le nouveau CA fait face à un défi sans pareil: **un déficit de 18,000 $.** Si l'ACFA veut demeurer un organisme crédible aux yeux du ministère du Patrimoine canadien, il faut « mettre de l'ordre dans notre demeure »! Nous devons formaliser notre mode de fonctionnement, avoir des objectifs viables donc assainir nos finances, suivre des règles, établir des procédures...

On se réorganise : on déménage, on met de l'ordre sur le plan administratif, on embauche du nouveau personnel. Des changements s'imposent et inévitablement vont bouleverser certaines personnes.

Le résultat: le déficit, on l'a résorbé en 1997.

Ce fut un gros défi, éprouvant, ingrat mais essentiel. Nous croyons sincèrement que ce que nous avons réalisé servira au mieux-être présent et futur de notre association. C'était notre objectif principal.

Enfin, vous conviendrez qu'un déficit de 4,000 $ comme on vient de subir avec la Cabane à sucre, on ne peut plus se permettre cela. Il faut à tout prix trouver des moyens de s'autofinancer; le gouvernement n'est plus là pour essuyer les dettes comme dans le passé. L'imputabilité de tous et l'autofinancement de toutes nos activités sont nécessaires pour garantir un meilleur ***rayonnement de la francophonie*** !

Tel est notre mot d'ordre, qu'on se le dise nôtre.

***Vos élus***
***Claire Dallaire, présidente; Ernest Chiasson, vice-président; Roland Brochu, trésorier; Claire Paquin-Murphy, secrétaire.***


Directeur: **François Pageau**
Adjointe Admin.: **Micheline Brault**
Journaliste: **Patricia Hélie**
Infographiste: **Charles Adam**




*Le Franco* est membre de l'APF. Au niveau national, il est représenté par OPSCOM. *Le Franco* est imprimé par Gazette Press Ltd, de Saint-Albert. Reproduction des textes, en tout ou en partie, est autorisée avec mention de la source. Les clients ont 15 jours après la date de parution pour nous signaler des erreurs. La responsabilité pour toute erreur de notre part dans une annonce se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur si l'erreur est celle du *Franco*.




#201, 8527 - 91e rue, Edmonton (AB) T6C 3N1
téléphone: 465-6581 télécopieur: 469-1129

**Correspondants:**

**Calgary**: Alain Bertrand, Line Morel, David Bernard-Bret
**Centralta**: Martin Blanchet
**Fort McMurray**: Nicole Pageau
**Lethbridge**: Mireille Dubé
**Medicine Hat**: Diane Morisette-Franz
**Plamondon**: Joël Lavoie, Denise Lavallée
**Red Deer**: Claire Hélie
**Rivière-la-Paix**: Noëlla Fillion
**Saint-Paul**: Richard Blouin

*À Montréal en octobre prochain*

# L'Alberta : Loin des yeux, près du coeur

PATRICIA HÉLIE

**Edmonton**

**Du 27 au 31 octobre prochain la francophonie albertaine sera à l'honneur à la Maison de la culture Frontenac, à Montréal. Plus précisément, une délégation d'une cinquantaine de personnes se rendra dans la métropole québécoise afin de lancer un message à leurs compatriotes: la francophonie albertaine est bien vivante.**

L'événement *L'Alberta : Loin des yeux, près du coeur*, est né il y a trois ans alors qu'Yves Caron travaillait pour l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA). Le projet alors parrainé par le Bureau du Québec en collaboration avec l'ACFA et la Maison de la culture, avait pour objectif d'échanger des artistes d'ici avec la maison de la culture Maisonneuve à Montréal. « Sur une période de trois ans, on devait envoyer six artistes franco-albertains (trois de la scène et trois des arts visuels) et on accueillait des artistes québécois lors de la Fête franco-albertaine, explique Yves Caron. Quand j'ai quitté l'ACFA, j'ai tout de même continué le projet. On a donc accueilli des artistes québécois chaque année (Zébulon, Les Frères à ch'val) mais au lieu d'envoyer deux de nos artistes à chaque année, on a convenu de monter quelque chose de plus important. En mêlant deux artistes franco-albertains à la programmation de la Maison de la culture, qui présente environ 500 spectacles par année, on aurait simplement noyé nos artistes et il n'y aurait pas eu d'impact. Pour pouvoir créer un événement médiatique, on a gardé nos sous pendant trois ans, ce qui fait qu'en principe, cette année, on pourrait envoyer trois artistes de la scène et trois artistes des arts visuels. »

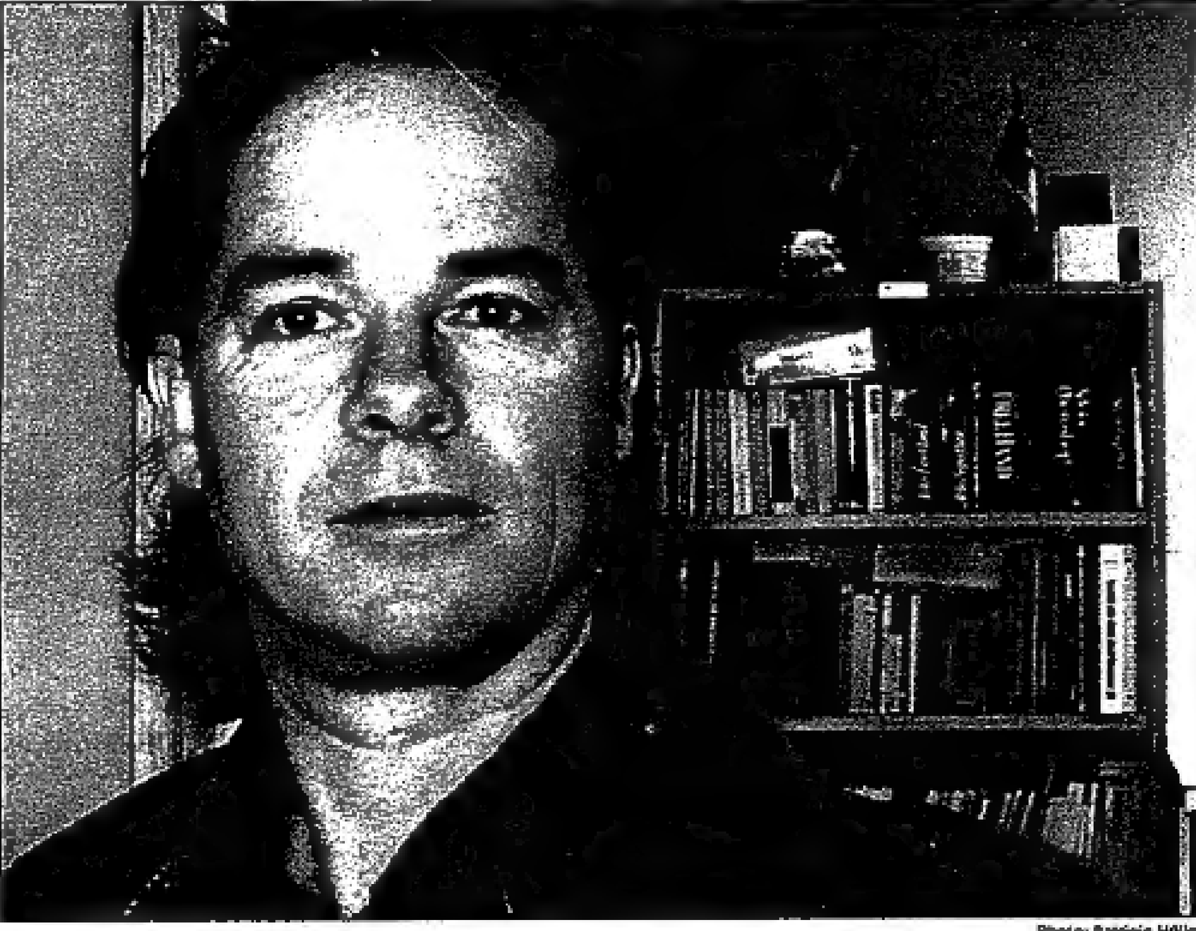


Photo: Patricia Hélie

Yves Caron, directeur des Productions Lez Arts

Depuis la conception du projet, un nouveau joueur est venu donner un coup de pouce à l'organisation de l'événement. C'est que Les productions Lez Arts ont vu le jour, permettant ainsi la mise en place d'un partenariat plus solide autour de l'événement et permettant également de présenter aux Québécois une fenêtre sur la communauté franco-albertaine. Résultat : la Faculté Saint-Jean, la Chambre économique de l'Alberta et Destination Canada-Ouest se sont joints au projet et 32 artistes franco-albertains occuperont la programmation de la Maison de la culture Frontenac pendant quatre jours. « On veut démontrer la dynamique qui existe dans le monde artistique et communautaire d'ici », explique Yves Caron.

« La Faculté présentera une série de conférences sur divers sujets et tenteront de signer deux ententes de partenariat avec des organismes privés qui investiraient de l'argent dans la Faculté, ce qui aiderait à mettre sur pied un cours en économie, poursuit M. Caron. Destination Canada-Ouest montera un kiosque sur l'Ouest et l'accueil qui existe en français dans l'Ouest canadien et essayera d'organiser des conférences pour attirer des grossistes qui accepteraient de vendre l'Ouest canadien comme destination vacances. La Chambre économique va tenter de signer une entente de partenariat avec la région des Bois-Francs et il y aura également divers commerçants qui seront sur place pour faire des conférences sur la façon de réussir en affaires en français, en Alberta. Chaque soir, tout le monde va se déplacer pour aller voir la série de spectacles qu'on va présenter afin de montrer que nous avons un milieu qui est vivant et accueillant. »

Lors de ces soirées, les meilleurs moments des Galas albertains de la chanson seront présentés avec six des anciens lauréats qui se produiront sur place. La deuxième soirée sera à caractère folk-pop et c'est Crystal Plamondon, accompagnée du groupe Lés Twés, qui assurera cette portion du spectacle. Le spectacle suivant alliera les musiques classique et jazz et c'est Laurier Fagnan qui est en charge de la section classique alors que Pierre-Paul Bugeaud s'occupe de la portion jazz.

Du côté des arts visuels, c'est le Centre d'arts visuels de l'Alberta qui s'occupe de monter une exposition mettant en vedette trois artistes de l'Alberta. Le Centre tentera d'ailleurs de signer une entente d'échange afin que des galeries de Montréal acceptent d'exposer des oeuvres franco-albertaines pendant que des artistes québécois exposeraient leurs oeuvres au Centre d'art d'Edmonton.

Les détails concernant le nom des artistes qui prendront part à l'événement *L'Alberta: loin des yeux, près du coeur*, seront connus plus tard en avril.

*La Dictée P.G.L.*

# Nos champions sont prêts

PATRICIA HÉLIE

**Edmonton**

Les champions de l'orthographe de chacune des régions de la province s'affrontaient, les 28 et 29 mars derniers, afin de déterminer quatre grands champions pour la province lors des finales provinciales qui se tenaient à Calgary et à Edmonton.

En tout, soixante élèves des écoles françaises et d'immersion ont participé à la finale qui a couronné deux gagnants dans chacune des catégories. C'est donc Karine Dupuis de l'école Ste-Marguerite-Bourgeoys de Calgary et Pierre-Luc Kasongo de l'école Maurice-Lavallée d'Edmonton qui ont remporté l'épreuve pour les écoles françaises. Du côté des écoles d'immersion, Laura Adria de *Richard Secord Elementary School* d'Edmonton et Alex Anderson-Frey de *Mountview School* de Red Deer ont été couronnés champions.

Les quatre gagnants représenteront leur province lors des finales nationales qui se tiendront à Montréal en mai prochain et qui regrouperont une centaine de finalistes du Canada, du Mali, du Sénégal et des États-Unis. Les champions de cette dernière épreuve mériteront un voyage au *Kennedy Space Center*, en Floride, pour assister au lancement de la navette spatiale Atlantis, grâce à la collaboration de l'Agence spatiale canadienne et d'Air Canada.

La grande finale de La Dictée P.G.L. sera diffusée à l'antenne de la télévision de Radio-Canada le 31 mai prochain, à 17h00.

*Capital City Savings :*

# Fernande Bergeron élue directrice



PATRICIA HÉLIE
**Edmonton**

**Le conseil d'administration de l'institution financière *Capital City Savings* compte maintenant, pour la première fois de son histoire, un membre francophone élu.**

Fernande Bergeron a été élue au conseil d'administration de l'institution le 25 mars dernier. Même si les francophones avaient quand même une représentation au sein de ce conseil, c'est la première fois que ce membre est élu. «Nous (le comité consultatif francophone), on se disait qu'il fallait avoir un francophone au conseil d'administration mais on ne pensait pas réussir tout de suite parce que c'est la première fois qu'on devait aller en élections, explique la nouvelle élue. Avant, il y avait un membre du comité consultatif francophone qui siégeait automatiquement au conseil d'administration. Parce que les comités communautaires sont de plus en plus populaires, tout le monde voulait avoir un membre au conseil d'administration alors ils (les membres du conseil) ont trouvé que ce serait mieux que tout le monde soit élu. »

Le conseil d'administration de *Capital City Savings* a le mandat de faire de la représentation lors d'événements spéciaux et de s'occuper de certains sous-comités comme celui des ressources humaines, du membership, du crédit, de la construction et des finances. Les directeurs sont également consultés par les vice-présidents lorsqu'il s'agit de prendre de grosses décisions.

Mme Bergeron faisait la lutte à sept autres personnes qui se présentaient pour un des deux postes disponibles au sein du conseil d'administration.

# Remise de chèque de *Capital City Savings*



PATRICIA HÉLIE

**Edmonton**

Fidèle à sa tradition, le comité consultatif francophone de *Capital City Savings* remettait la semaine dernière des chèques d'aide à certaines organisations francophones et à but non lucratif de la région d'Edmonton.

Les organismes qui ont reçu de l'argent de l'institution financière cette année sont la Société du Gala albertain de la chanson, la Société généalogique du Nord-Ouest, le Centre d'arts visuel de l'Alberta, l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA), régionale d'Edmonton, l'École J.-H. Picard, l'école Maurice-Lavallée, le Centre d'expérience préscolaire et la Fédération des parents francophones de l'Alberta.

Sur la photo on reconnaît, de gauche à droite, Jean-Sibert Lapolice (ACFA régionale), Claire Dallaire (ACFA régionale), Gisèle Boutin-Desjardins (Centre d'arts), Lorraine Byron (Société généalogique), Léo Létourneau (école J.-H. Picard) et Denis Colette (Société du Gala de la chanson).

Photo : Patricia Hélie

# Du plaisir à Red Deer !



CLAIRE HÉLIE
Red Deer

**Un bel après-midi de temps doux, c'est tout ce que désiraient les organisateurs de la cabane à sucre ! Temps clément, activités organisées pour les jeunes, musique francophone et tire sur la neige étaient au programme de la première cabane à sucre organisée par le cercle local francophone de Red Deer.**

Environ 200 personnes se sont rassemblées dans le cadre de la célébration du printemps *Earth and Fire*, le samedi 21 mars, au centre d'interprétation de la nature Kerry Wood, à Red Deer, là où la cabane à sucre était organisée.

Les pionniers du cercle local francophone ont profité de l'occasion pour combiner les activités de la cabane à sucre dans le cadre de la célébration du printemps. Des commentaires extrêmement positifs sont ressorti de cette activité et plusieurs personnes ont exprimé leur contentement.

On se rappelle qu'à l'occasion de la journée de la famille, une cabane à sucre était habituellement organisée, il y a déjà quelques années. L'activité n'avait cependant plus lieu et plusieurs avaient exprimé leur désappointement face à cette situation.

Un vent d'énergie souffle sur les francophones de la région. Un cercle local s'est formé récemment et les personnes impliquées devraient se rencontrer bientôt afin de déterminer leurs objectifs et mandats. Une histoire à suivre dans le centre de la province.

*Cabane à sucre à la Villa Beauséjour :*

# Les aînés se sucrent le bec !

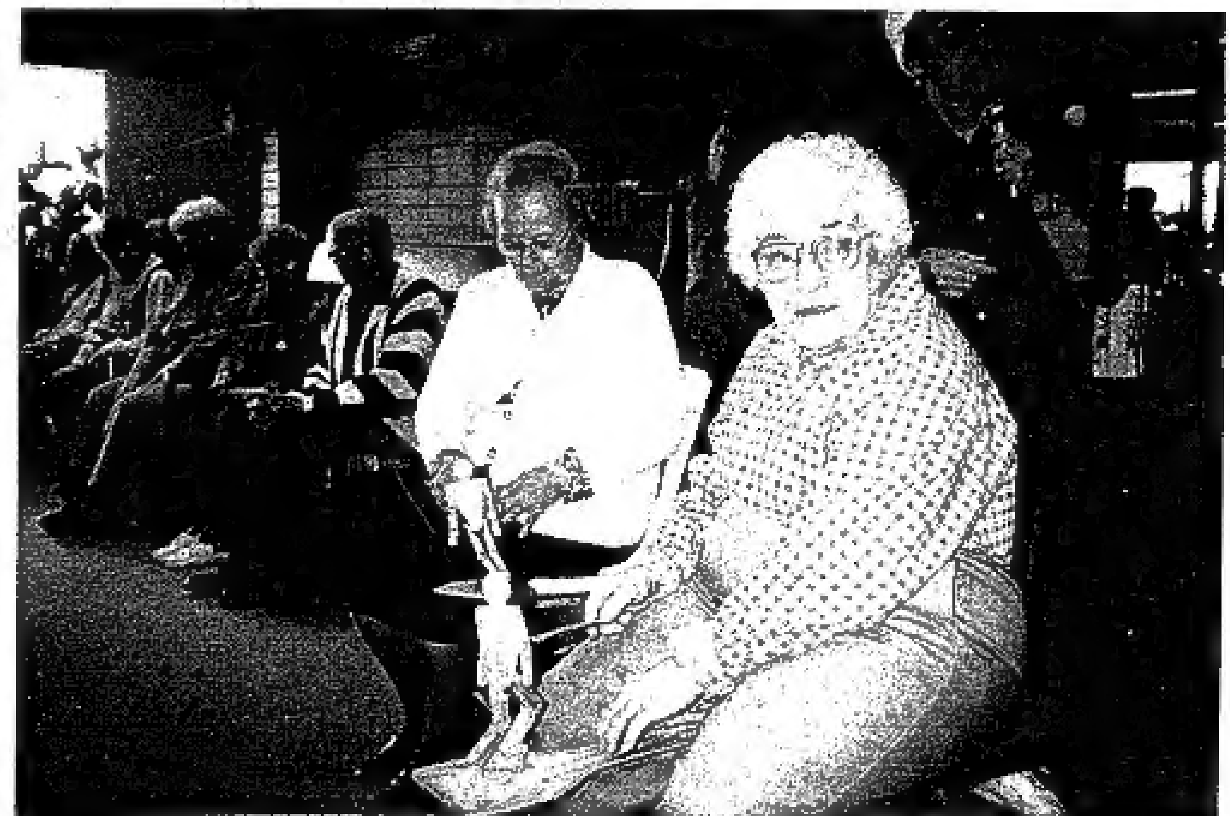


Photo: Noëlla Fillion

En pleine compétition, il faut faire danser le bonhomme de bois!

NOËLLA FILLION
Falher

**C'est le 19 mars dernier que les résidents de la Villa Beauséjour ont accueilli les résidents des Lodge de High Prairie, de Valleyview et de McLennan à l'occasion de leur cabane à sucre annuelle.**

Et il y avait foule dans la grande salle de la Villa Beauséjour puisque plusieurs amis et parents des résidents s'étaient joints à la fête. La rencontre a débuté par un bon dîner et l'après-midi a été remplie de différentes compétitions auxquelles certains résidents des trois localités ont participé. La première compétition consistait à faire danser un petit bonhomme de bois sur une planche. La deuxième était une épreuve de clouage sur un billot.

Des gens de la région ont contribué à l'ambiance par des chants et de la musique. Le personnel et certains résidents avaient même revêtu des vêtements campagnards pour l'occasion. Dans l'après-midi, les participants ont eu droit à de la tire sur la neige et la journée s'est terminée par un bon souper à la tourtière. Plusieurs résidents attendaient d'ailleurs cet événement avec anticipation et, selon leurs dires, n'ont pas été déçus.

*Prix de l'ACELF*

# Les Franco-Albertains à l'honneur

PATRICIA HÉLIE

**Edmonton**

**Que ce soit au niveau provincial ou national, les institutions d'enseignement franco-albertaines ont récolté les grands honneurs lors de la remise des prix de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF).**

Plus particulièrement, au niveau provincial, les écoles LaVérendrye et Père-Lacombe ont fait main basse sur des prix d'importance alors que sur la scène nationale, la Faculté Saint-Jean s'est illustrée.

### École LaVérendrye

Tout d'abord à Lethbridge, Mireille Cloutier de l'école LaVérendye a décroché les honneurs dans la catégorie *Francophonie internationale, éducateur*, avec un projet de mappemonde. Le projet mettait l'accent sur la diversité des pays francophones ainsi que sur la promotion et l'utilisation du français en milieu anglo-dominant. Pour ce faire, les élèves de l'école ont reproduit une mappemonde de 2 mètres par 3 mètres à l'aide d'un rétroprojecteur. Ils y ont ensuite identifié les pays francophones à l'aide de numéros et y ont épinglé une reproduction de 4 cm par 6 cm de chacun des drapeaux de la francophonie mondiale. Au fur et à la mesure que la mappemonde prenait vie, les jeunes étaient à même de réaliser qu'ils ne sont pas les seuls à parler français et que leur langue est très répandue partout sur la planète.

La reproduction géante a été au coeur d'une foule d'activités pédagogique, surtout en sciences sociales. Elle a également été utilisée comme partie intégrante de la cérémonie d'ouverture officielle de l'école, en mai 1997.

### École Père-Lacombe

À Edmonton, c'est Diane Noël et Rita Hébert, de l'école Père-Lacombe, qui ont pris la première place dans la catégorie *Francophonie canadienne : éducateur au primaire*, avec un projet de célébration musicale et de radio étudiante.

Parce que les jeunes franco-albertains sont de plus en plus bombardés de musique américaine anglaise, Diane Noël et Rita Hébert ont voulu faire découvrir aux jeunes que la musique française n'est pas toujours ennuyante, qu'elle va plus loin que le folklore, quelle peut même s'avérer amusante et refléter qui ils sont.

Les élèves de la classe jumelée cinq et six ont donc commencé à se familiariser et à apprécier les artistes francophones contemporains canadiens et internationaux. Au cours du projet, les jeunes ont pris conscience d'éléments qui unissent les francophones malgré leur diversité ; la langue, la culture, le sens de la lutte, l'autonomie et la solidarité à développer. À la fin du projet, chaque élève a dû identifier son artiste francophone préféré, le présenter aux autres élèves de l'école ainsi qu'aux parents, sous forme d'un exposé écrit, oral, ou par un pot pourri de chansons de l'artiste en question.

Les jeunes ont également eu l'occasion de présenter leurs découvertes aux autres élèves de l'école par l'entremise de leur radio étudiante.

### La Faculté Saint-Jean

Enfin, à la Faculté Saint-Jean, Pamela Sing s'est illustrée sur la scène nationale en remportant le *Prix de la Francophonie canadienne : diversité ethnoculturelle*, avec un projet de *Festival-concours texte, voix et vidéos*, un événement public organisé autour de la lecture théâtrale d'extraits de textes francophones.

Il s'agit donc de célébrer collectivement la pluralité ethnoculturelle de la communauté francophone en cherchant à stimuler les gens à faire de leur mieux par le biais d'un concours de lecture. Ce concours se fait à partir d'ouvrages littéraires francophones de la communauté internationale et contient des passages mettant en valeur la rencontre d'au moins deux membres de la francophonie, mais d'origines ethniques différentes. Le texte choisi par chaque participant doit être lu de façon théâtrale et être d'une durée variant entre trois et cinq minutes. Chaque présentation est filmée et les participants reçoivent ensuite une copie de leur performance.

Les trois lauréats ont reçu leur prix au cours de la Semaine de la francophonie qui se tenait cette année du 16 au 22 mars.

**Pamela Sing est la lauréate du *Prix de la Francophonie canadienne: diversité ethnoculturelle*, qui a été remis sur la scène nationale par l'ACELF.**

Réseau FrancAlta :

# Un nouveau logo




**Le Réseau informatique communautaire de l'Alberta, *FrancAlta*, dévoilait la semaine dernière son nouveau logo.**

Composé d'un globe terrestre où figure en évidence la province de l'Alberta, l'image corporative de *FrancAlta* est l'oeuvre de Charles Adam.

Natif de Sudbury en Ontario, M. Adam vit en Alberta depuis 1992. Il est diplômé en Arts graphiques du collège Grant McEwan. Il a exposé ses oeuvres au Centre d'Arts visuels de l'Alberta et à la galerie Latitude 57 dans le cadre de l'exposition *Banana Boots*.

M. Adam travaille en qualité de graphiste pour le journal *Le Franco* depuis mai 1996 et pour Alberta Education depuis l'automne dernier.

*FrancAlta* est un réseau informatique communautaire francophone dont la propriété est partagée entre l'Association canadienne-française de l'Alberta, le Conseil scolaire régional du Centre-Nord et Francophonie jeunesse de l'Alberta. Il a pour objectif de réseauter les francophones de l'Alberta afin qu'ils puissent prendre leur place sur le réseau informatique mondial.

Atelier de création

# Des chaises en saule

DENISE LAVALLÉE
**Plamondon**

Un atelier de construction de chaises en saule avait lieu à Plamondon les 6 et 7 mars derniers dans les locaux de l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) régionale de Plamondon-Lac-La-Biche.

Une dizaine de personnes ont participé à cet atelier qui consistait à fabriquer des chaises à partir de branches de saule que les participants avaient tout d'abord amassées dans la forêt voisine. Ils devaient ensuite, sous les directives de Lina et Jacques Labonté, transformer le tout en chaise.









## Directrice ou directeur, services des communications et à la haute direction

### Affaires indiennes et du Nord Canada

**Edmonton (Alberta)**

Poste offert aux personnes résidant dans la région des Prairies.

Vous possédez un diplôme universitaire décerné par un établissement reconnu en journalisme, en communications ou dans une discipline connexe comme les sciences politiques, l'économie, l'anglais, l'histoire, etc.

Vous avez en outre de l'expérience dans la gestion, la planification, l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et de programmes de communication détaillés, dans la préparation de communiqués de presse, d'articles, de bulletins d'information, de discours et de déclarations de position ainsi que dans l'organisation d'événements publics. De plus, vous avez des antécédents dans la direction et la coordination des activités du personnel subalterne de même que dans la prestation et la gestion de programmes. Vous devez posséder un permis de conduire valide et consentir à voyager et à travailler selon des horaires irréguliers. Vous toucherez un salaire annuel variant entre **60 605 $** et **70 540 $**, assorti d'une rémunération au rendement.

La maîtrise de l'anglais est essentielle. Une vérification de sécurité de niveau secret sera effectuée avant l'embauche.

Afin d'être considéré, votre dossier de candidature devrait clairement démontrer en quoi vous répondez aux exigences de ce poste. Veuillez acheminer votre curriculum vitae ou une demande d'emploi d'ici le **28 avril 1998**, en indiquant le numéro de référence **IAN7681NJ31-N** ainsi que votre citoyenneté, à la **Commission de la fonction publique du Canada, 9700, avenue Jasper, pièce 830, Edmonton (Alberta) T5J 4G3. Télécopieur : (403) 495-2098; courriel : pscadm@psc-cfp.gc.ca**

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape. Celles-ci devront se soumettre à un examen écrit, et une trousse de renseignements sera remise aux personnes qui auront été sélectionnées pour une entrevue.

La préférence ira aux personnes de citoyenneté canadienne.

*Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.*
*This information is available in English.*

Pour obtenir des renseignements sur d'autres offres d'emploi de notre région, visitez notre site Web à : http://www.psc-cfp.gc.ca/jobs.htm




Canada

---

Le Secrétariat provincial de l'ACFA est à la recherche d'un.e

## ADJOINT.E AU DIRECTEUR GÉNÉRAL SECTEUR COMPTABILITÉ

**Responsabilités:**
Sous la supervision du directeur général,il/elle sera responsable du système de comptabilité de l'Association: états financiers, préparation des budgets, comptes à payer et à recevoir, dépôts et mouvements de l'encaisse, service de paies, etc.

La personne choisie sera responsable des ressources humaines: dossiers du personnel,bénéfices marginaux, etc.

Elle agira à titre de personne-ressource dans les dossiers du membership et de la comptabilité.

**Qualifications requises:**
- Diplôme collégial ou universitaire de préférence
- Bilingue (français et anglais)
- Connaissance de l'informatique (ACCPAC Plus, Wordperfect, Excel Windows 95)
- Minimum de 2 ans d'expérience en comptabilité

**Salaire:**
Selon les qualifications et l'échelle salariale en vigueur à l'ACFA

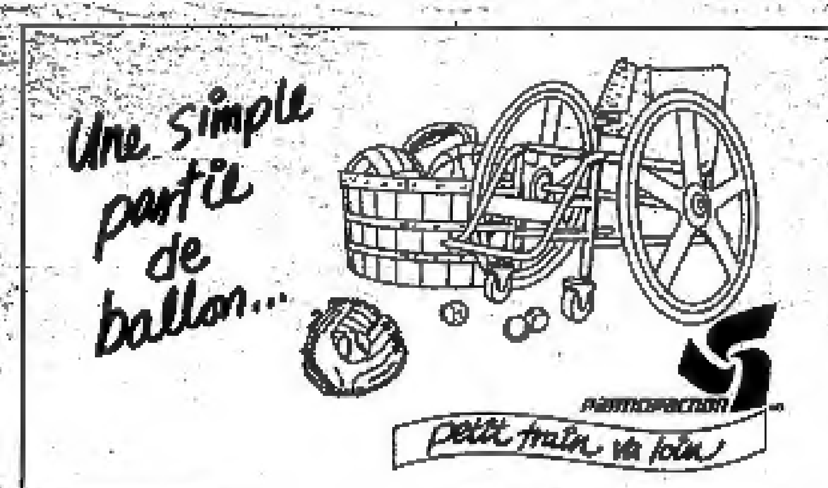
**Date d'entrée en fonction:**
Mi-avril 1998

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard **le 6 avril 1998** à l'adresse suivante:

**Secrétariat provincial de l'ACFA**
**M. George Arès**
**Pièce 500**
**8527 - 91e rue,**
**Edmonton, Alberta**
**T6C 3N1**
**Tél: 403-466-1680**
**Téléc: 403-465-6773**
**g_ares@francalta.ab.ca**



---




---




### recherche deux directions d'écoles pour les écoles: *Beauséjour* à Plamondon et *Voyageur* à Cold Lake

**FONCTION:** Ce poste à temps plein comprend la direction de l'école et un pourcentage (30% à 40%) en enseignement .

**FORMATION ET APTITUDES RECHERCHÉES:**
- Une appréciation de l'éducation française, langue première.
- Une formation et l'expérience pertinentes en enseignement et en administration scolaire.
- Une appréciation du milieu militaire (à l'école Voyageur).
- Un permis d'enseignement de l'Alberta.

**TRAITEMENT:** Selon la convention collective.
**ENTRÉE EN FONCTION:** Au plus tard le 20 août 1998.
**DATE LIMITE DU CONCOURS:** Le 13 avril 1998.

*Pour de plus amples renseignements ou pour faire parvenir votre offre de service adressez-vous à:*

**Monsieur Donald Michaud, directeur général**
**C.P. 249, Saint-Paul, Alberta T0A 3A0**
**Téléphone: 645-3888**
**Télécopieur: 645-2045**

---




## OFFRE D'EMPLOI

**CHEF DES ÉMISSIONS À CHFA**
Le directeur de la Radio de Radio-Canada dans les Prairies sollicite des candidatures à un poste de chef des émissions pour la station de CHFA à Edmonton.

**Rôle et responsabilités:**
Travaille avec le directeur de la Radio afin
- d'établir les objectifs stratégiques de programmation de la station
- de superviser et d'administrer les ressources financières de la station
- d'établir des objectifs pour tout le personnel
- d'évaluer les employés et les émissions en fonctions des objectifs établis
- de coordonner l'ensemble des activités de production de la station
- de représenter le directeur de la Radio en son absence

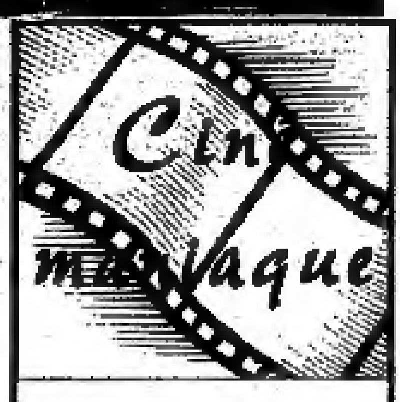
**Qualifications requises:**
- Doit détenir un diplôme universitaire
- Avoir une très bonne connaissance de la communauté francophone de l'Alberta.
- La maîtrise du français et une très bonne connaissance de l'anglais sont essentielles.

**Traitement:** Poste de cadre où l'échelle salariale serait négociable en fonction de l'expérience et des qualifications.

Toute candidature doit comporter un Curriculum Vitae détaillé et doit être transmise au plus tard **le 17 avril 1998** à :

**René Fontaine**
**Directeur de la Radio de Radio-Canada dans les Prairies**
**C.P. 160, Winnipeg, Manitoba, R3C 2H1**

---




## The Full Monty

*The Full Monty*, ou la preuve par l'exemple qu'un vrai bon film peut se faire pour moins de 200 millions de dollars... En compétition avec le dispendieux, classique et épique *Titanic* pour l'oscar du Meilleur film, on retrouvait cette année en lice cette histoire intimiste d'un groupe de chômeurs britanniques plutôt moches qui veulent faire un numéro de strip-tease pour gagner un peu d'argent.

Prisonniers d'une petite ville industrielle sur le déclin, les personnages voient s'effriter leur identité dans un quotidien sans but, disparaître le respect d'eux-mêmes dans une pauvreté toujours grandissante. Mais à travailler ensemble pour une cause, aussi farfelue soit-elle, ils en arrivent à développer une entraide et un entrain qui marque leur retour à la vie, la redécouverte d'un sens à leur existence.

Le réalisateur Peter Cattaneo dirige magistralement une histoire qui menace à tout moment de basculer dans la caricature ou le cliché. Il évite tous les écueils et conserve intact tout au long du film le lien privilégié avec l'humanité de ses personnages.

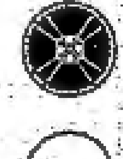
Gaz (Robert Carlyle), le cerveau de l'aventure, entretient avec son fils une relation empreinte d'une vulnérabilité trop rare chez les personnages masculins au cinéma. Gerry (Tom Wilkinson), le contremaître en chômage depuis six mois qui n'a pas encore trouvé le courage de l'avouer à sa femme, exprime le désarroi avec une dignité surannée, tout en apportant au groupe une cohésion nécessaire. Ce n'est pas le propos qui séduit, encore moins les personnages pris individuellement. C'est le groupe, la dynamique qui l'habite, le partage des craintes comme des joies qui soufflent sur The Full Monty, un vent de libération qui se communique aux spectateurs et leur laisse un message d'espoir.

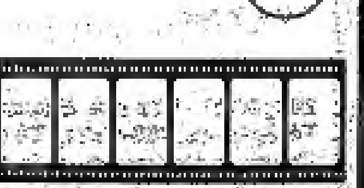


*The Full Monty*
*De Peter Cattaneo*
*avec Robert Carlyle*
*Tom Wilkinson et*
*William Snape*



*En vidéo*
*4 sur 5*





# PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

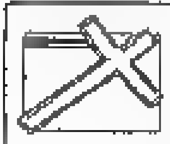
**Tarifs:** 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. Vous devez calculer 7% de TPS.

**Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi midi.** Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581** avant le lundi à midi. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

**Le Franco, 201, 8527-91e rue, Edmonton (Alberta), T6C 3N1**

Offrez à votre enfant un cadeau qui lui sera précieux toute sa vie. La Prématernelle Bobino Bobinette offre aux enfants d'âge préscolaire une expérience riche en culture, amis, nouveautés et sourires. Situés au 15425 - 91e ave dans l'école Notre-Dame. Inscrivez dès maintenant votre enfant pour septembre 1998. Pour plus de renseignements composez le 486-0673 (01-05)

**Je veux apprendre l'anglais**
Jeune étudiant (18 ans) de Québec recherche famille d'accueil pour apprendre l'anglais (6 à 8 sem.). **Info Pierrette Jutras, 466-1680.**



PRIÈRE AU ST-ESPRIT

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la PRIÈRE AU ST ESPRIT dans LE FRANCO. Vous devez inclure avec votre demande la somme de 21,40$ (TPS comprise). N'oublier pas d'inscrire vos initiales

**LE FRANCO**
**201, 8527-91e rue**
**Edmonton (Alberta)**
**T6C 3N1**



# Abonnez-vous dès maintenant!

# Le Franco

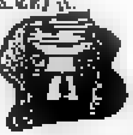
- ☐ **1 AN - 26,75$**
- ☐ **2 ANS - 48,15$**
- ☐ **HORS CANADA - 1 AN - 51,36$**

(TPS incluse - tous les tarifs)

N.B. Les membres de l'ACFA reçoivent un abonnement GRATUIT au FRANCO. Adressez-vous au bureau de votre régionale pour devenir membre.

**Nom:** ..........
**Adresse:** ..........
**Ville:** .......... **Province:** ..........
**Code postal:** ..........
**Téléphone:** ..........

Votre chèque ou mandat-poste libellé à l'ordre du Franco (En lettres moulées S.V.P.)



**201, 8527 - 91e rue, Edmonton, Alberta, T6C 3N1**
**Téléphone: 465-6581, Télécopieur: 465-3647**
**Courrier électronique: lefranco@compusmart.ab.ca**

## Paroisses francophones

## Messes du dimanche

### CALGARY

**Ste-Famille**
1719 - 5 rue S.O.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

### CENTRALTA

**Legal**
Paroisse St-Emile
dimanche: 11h00

**St-Albert**
Chapelle Connelly-McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

### EDMONTON ET ALENTOURS

**St-Thomas d'Aquin**
8410-89e rue
Samedi: 16h30
Dimanche: 9h30 et 11h

**Immaculée-Conception**
10830-96e rue
Dimanche: 10h30

**Ste-Anne**
9810-165e rue
Dimanche: 10h30

**Paroisse St-Joachim**
9928-110e rue
Mer., ven. et sam. 17h
Dimanche: 10h30

**Beaumont, St-Vital**
4905-50e rue
Dimanche: 9h30

### ST-ISIDORE

**Paroisse St-Isidore**
Dimanche: 11h30

### ST-PAUL

1er, 3e et 5e samedi à 19h30
Dimanche: à 9h30

# Radio Fonds 98

**La radio de Radio-Canada en Alberta remercie tous les donateurs et donatrices qui ont contribué à RadioFonds 98.**

## PARTICULIERS

Adams Carole
Allaire Mireille
Audet Diane
Beaudoin Manon
Belzile Anita
Bergeron Gertrude
Bergeron Laval
Bergeron Rachel
Bergevin Sylvie
Bess Giselle
Bissonnette Gérard
Boileau Léo
Bouchard Christine
Bouchard Jeannette
Bugeaud Liette
Caron Diane
Caron Yves
Champagne Marie-Claire
Chanest Léo
Chapus Sylvie
Charbonneau Annik
Charron Michel
Collette Denis et Pauline
Courteau Sylvia
Couture Claude
Culhane Diane
Cyr Mario
Cyr Véronique
Dallaire Thérèse
De Longchamp Diane
De Montigny Marc
Denis Gilbert
Dentinger Jean-Louis
Desjardins Gisèle
Doucette Simone
Doyon Ruth
Dubé Marco
Duilio Casali
Dumouchel Lucie
Flibotte Martin
Flibotte Naomie
Forcier ÈveMarie
Forcier Fabiola
Forcier Roger
Forcier Vincent
Gaal Sonia
Gadbois Denis
Gagnon Richard
Giguère Jean-Claude
Girard Réal
Godbout Laurent
Goudreault Jeannine
Grégoire Chantal
Grell Mélanie
Guertin Jean
Hébert Huguette
Hélie Patricia
Hamon Eveline
Hanfer Mathieu
Hill Stephen
Jalbert Diane
Labbé Yolande
Lachance Daniel
Lajoie Jean-Claude
Lajoie Monique
Lalonde Roger
Laplante Thérèse
Lapolice Jean-Sibert
Laroche André
Lavallée Marcel
Lavoie Hélène
Lavoie Robert
Leblanc Irène
Leclerc Denis
Leclerc Rachel
Lemieux Lyne
Levesque Renée
Longuepée Denis
Lynch Larry
Marcotte Céline
Marcotte Guy
Marcotte Léonce
Martel Dominique
Mcleod Karen
McNicoll Julie
Mercier Sylvie
Montpetit Doris-Michel
Moquin Jacques
Moquin Yolande
Nadajdi Terry
Narayana Hélène
Noël Pierre
Pagé Julie
Pageau François V.
Parent-Redmond
Johanne Pelchat Laval
Petit Danièle
Petrin Pam
Poirier Evleyn
Porlier Jean-François
Poulain Herman
Poulin Antonine
Préville Eric
Primeau R.
Rémillard Lionel et Carmen
Renaud Mark
Rijavec Yvonne
Rivard Benoit
Roy Carole
Roy Dominique
Sawyer Suzanne
Scott Michel
St-Jean Pierre
Toupin Richard
Tremblay Jean-Daniel
Tremblay Yvonne et André Trottier Eugène
Van Brabant Adèle
Vienne Lisette
Villeneuve Louisette
Villeneuve Lucien
Villeneuve Georges
Wright Marthe

## GENS D'AFFAIRES

Boutet Pierre / Service bureautique dynamique
Café Soleil
Denis Paul et Tardif Denis / Le Groupe Investors
École St-Jeanne d'Arc
Gouin Jean-François / Restaurant Chez François à Canmore
Lemire Gisèle / Healing Ways Health Centre
Mercier Madeleine / Lévesques Securities
Piquette Léo / Piquette Agencies Ltd
Sarafinshin Gordon / Capital City Savings
Société francophone de Tangent

**Tous les bénévoles qui ont participé à la promotion et au déroulement de RadioFonds 98.**
Hamon Evelyne, Anger Jacques, Beaudoin Manon, Bergevin Sylvie, Berubé Gilbert, Boutet Pierre, Dallaire Thérèse, Dumas Diane, Gagnon Richard, Giroux Annie, Leclerc Rachel, Lemire Gisèle, Lynch Larry, Montpetit Doris-Michel, Moquin Yolande, Roy Doreen, Tremblay Jean-Daniel, Tremblay Yvonne, Villeneuve Louisette, Wallace Sylvianne

**Tous les partenaires de RadioFonds 98:**
La Cité francophone d'Edmonton
La Cité des Rocheuses de Calgary
CKRP la radio communautaire de Rivière-la-Paix



# L'éducation française en Alberta





# Message du Ministre



La raison d'être de ce supplément est de vous renseigner sur le mandat et sur les activités de la Direction de l'éducation française pour répondre aux besoins d'apprentissage d'environ 170,000 apprenants du français langue première ou langue seconde en Alberta.

La Direction de l'éducation française assure la disponibilité de programmes et de documents pour les élèves francophones et ceux en immersion française dans les domaines suivants français, études sociales, sciences, mathématiques, beaux-arts, études professionnelles et technologiques, hygiène, éducation physique, carrière et vie, adaptation scolaire, enseignement à distance et maternelle. La Direction élabore également des programmes et des documents en français langue seconde. Elle veille aussi à l'application des ententes fédérales-provinciales en ce qui concerne les programmes de français. Ces programmes apportent aux conseils scolaires un financement supplémentaire lié à l'enseignement, à l'élaboration et au développement de programmes, à la formation en cours d'emploi et à la gestion scolaire francophone.

Nous espérons que vous prendrez le temps de lire ce supplément et de contacter la Direction de l'éducation française pour obtenir de plus amples informations et pour lui faire part de vos commentaires et suggestions. Nous nous sommes engagés à travailler avec la communauté pour assurer le meilleur enseignement en français aux élèves albertains.

***Gary G. Mar, C.R.***
***Ministre de l'Éducation***
***Député, Calgary Nose Creek***

# Le rôle du ministère de l'Éducation



## Le ministère de l'Éducation :

- établit et communique les attentes et les normes d'apprentissage,
- évalue le rendement des élèves,
- assure l'équité du financement de l'éducation,
- assure la mise en œuvre des objectifs, des normes et des directives concernant les politiques provinciales,
- rend compte au gouvernement et au public du rendement des élèves et du rendement global du système d'enseignement;



- établit des partenariats en matière d'éducation avec le monde des affaires, avec la communauté ainsi qu'avec d'autres ministères.






# Direction de l'éducation française

## Sa vision

Les élèves de l'Alberta reçoivent une éducation en français reconnue pour son excellence

## Sa mission

Élaborer une programmation et appuyer les services éducatifs favorisant le plein épanouissement des apprenants du français comme langue première ou langue seconde

## Son mandat

**Le mandat de la DÉF est le suivant:**

1- aviser le Ministre et recommander des politiques sur toute question touchant l'éducation en français,

2- assurer un rôle de leadership en matière d'éducation française basée sur les meilleurs principes et les meilleures pratiques connues,

3- recommander des programmes d'études en français pour approbation ministérielle,

4- élaborer et évaluer les programmes d'études et appuyer leur mise en œuvre;

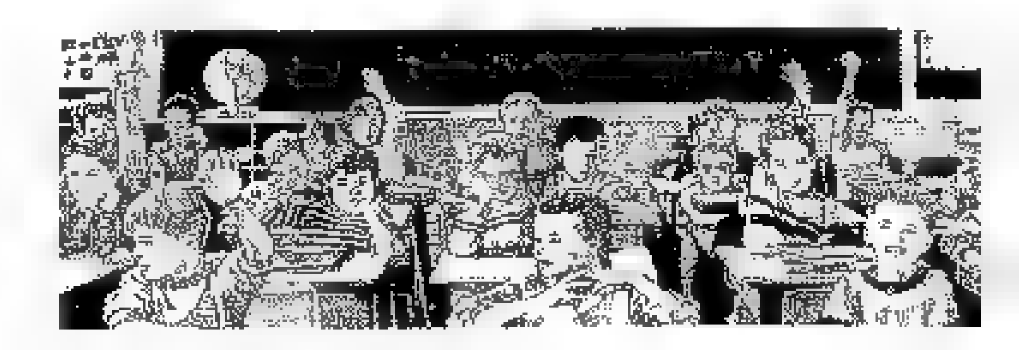
5- appuyer l'établissement et le maintien de services éducatifs en matière d'éducation française tels que
   - l'enseignement à distance
   - l'implication de la communauté dans les écoles
   - les consortiums;

6- administrer les ententes fédérales-provinciales et internationales relatives à l'éducation française



# L'école francophone

Le mandat d'une éducation en français langue première est d'assurer une expérience d'apprentissage dans le cadre de la culture, de la langue et de la communauté francophone. Cette expérience d'apprentissage s'adresse aux enfants des parents visés par l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*



On s'attend à ce que l'élève qui termine ses études dans une école francophone soit en mesure de s'identifier et de s'intégrer à la communauté francophone et qu'il ait acquis et développé des connaissances et des habiletés spécifiques dans la langue et la culture françaises L'élève devrait également avoir acquis une connaissance approfondie de l'anglais

La plupart des cours sont enseignés en français, à l'exception de l'anglais.

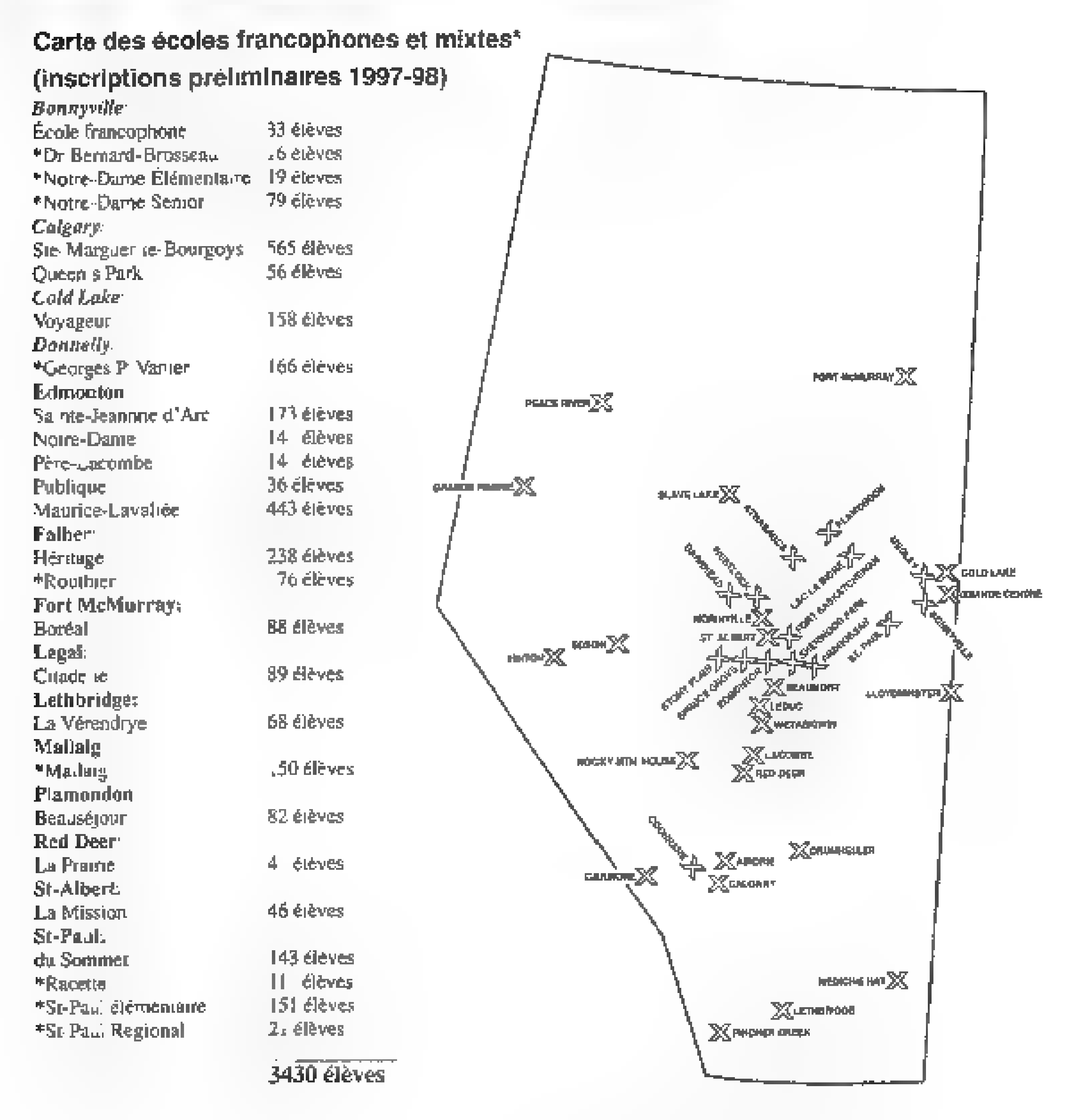
Le programme de français langue première est offert à 3 430 élèves en Alberta.



# Tableau des écoles françaises et mixtes

**Carte des écoles francophones et mixtes***
**(inscriptions préliminaires 1997-98)**

| | |
|---|---|
| *Bonnyville:* | |
| École francophone | 33 élèves |
| *Dr Bernard-Brosseau | 16 élèves |
| *Notre-Dame Élémentaire | 19 élèves |
| *Notre-Dame Senior | 79 élèves |
| *Calgary:* | |
| Ste-Marguerite-Bourgoys | 565 élèves |
| Queen's Park | 56 élèves |
| *Cold Lake:* | |
| Voyageur | 158 élèves |
| *Donnelly:* | |
| *Georges P. Vanier | 166 élèves |
| **Edmonton** | |
| Sainte-Jeanne d'Arc | 173 élèves |
| Notre-Dame | 14 élèves |
| Père-Lacombe | 14 élèves |
| Publique | 36 élèves |
| Maurice-Lavallée | 443 élèves |
| **Falher:** | |
| Héritage | 238 élèves |
| *Routhier | 76 élèves |
| **Fort McMurray:** | |
| Boréal | 88 élèves |
| **Legal:** | |
| Citadelle | 89 élèves |
| **Lethbridge:** | |
| La Vérendrye | 68 élèves |
| **Mallaig** | |
| *Mallaig | 150 élèves |
| **Plamondon** | |
| Beauséjour | 82 élèves |
| **Red Deer:** | |
| La Prairie | 4 élèves |
| **St-Albert:** | |
| La Mission | 46 élèves |
| **St-Paul:** | |
| du Sommet | 143 élèves |
| *Racette | 11 élèves |
| *St-Paul élémentaire | 151 élèves |
| *St-Paul Regional | 2 élèves |
| | 3430 élèves |




** École mixte : école où un programme francophone est offert à l'intérieur d'une école qui offre aussi le programme d'immersion ou un programme régulier en anglais.*

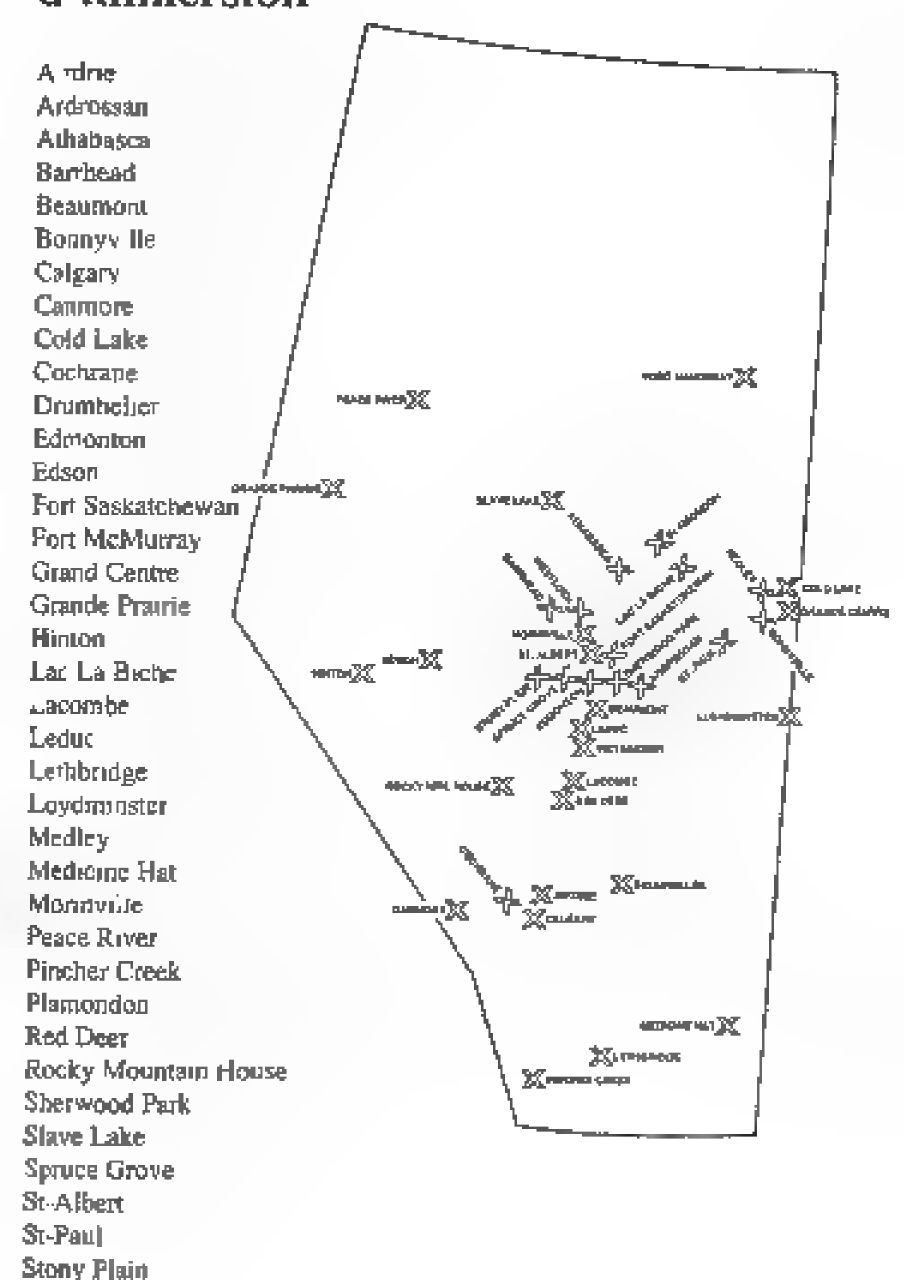
# L'école d'immersion

Le programme d'immersion est conçu pour les élèves dont la première langue n'est pas le français. Un programme d'immersion à l'élémentaire, de la première à la sixième année, offre environ 75 % du temps d'enseignement en français. Au secondaire, le français sert comme langue d'enseignement pendant environ 50 % de la journée. Le but de ce programme est de développer une très bonne compétence en français ainsi qu'une compréhension et une appréciation des cultures francophones.

*Ce programme est offert à 28 000 élèves en Alberta.*

## Tableau des écoles d'immersion

Airdrie
Ardrossan
Athabasca
Barrhead
Beaumont
Bonnyville
Calgary
Canmore
Cold Lake
Cochrane
Drumheller
Edmonton
Edson
Fort Saskatchewan
Fort McMurray
Grand Centre
Grande Prairie
Hinton
Lac La Biche
Lacombe
Leduc
Lethbridge
Lloydminster
Medley
Medicine Hat
Morinville
Peace River
Pincher Creek
Plamondon
Red Deer
Rocky Mountain House
Sherwood Park
Slave Lake
Spruce Grove
St-Albert
St-Paul
Stony Plain
Westlock
Wetaskiwin



# Le français langue seconde

Dans ce programme, le français est enseigné à raison d'un cours par jour ou de plusieurs cours par semaine. Le programme s'adresse aux élèves qui ne parlent pas le français. Il commence normalement en quatrième ou en septième année et permet à l'élève d'atteindre une compétence de base du français et une appréciation de base des cultures francophones.

*Ce programme est offert à 138 000 élèves en Alberta.*

# Protocole de l'Ouest :

En décembre 1993, les ministres de l'Éducation des provinces de l'Ouest et des territoires (Alberta, Colombie-Britannique, Manitoba, Saskatchewan, Territoires du Nord-Ouest et Yukon), ont signé le *Protocole de collaboration concernant l'éducation de base dans l'Ouest canadien (maternelle-12e année)*. Cette entente avait pour but d'élaborer des programmes communs dans les quatre provinces et les territoires. Depuis, plusieurs cadres communs d'apprentissage ont vu le jour, dont les mathématiques, le français langue première, le français langue seconde immersion et l'anglais.

***La Direction de l'éducation française élabore les cours et les programmes suivants***

## Cours obligatoires :

Anglais
Carrière et vie (11e année)
Éducation physique (M-10)
Études sociales
Français (francophone)
French Language Arts (Immersion)
Hygiène et habiletés personnelles
Mathématiques
Sciences

## Cours complémentaires :

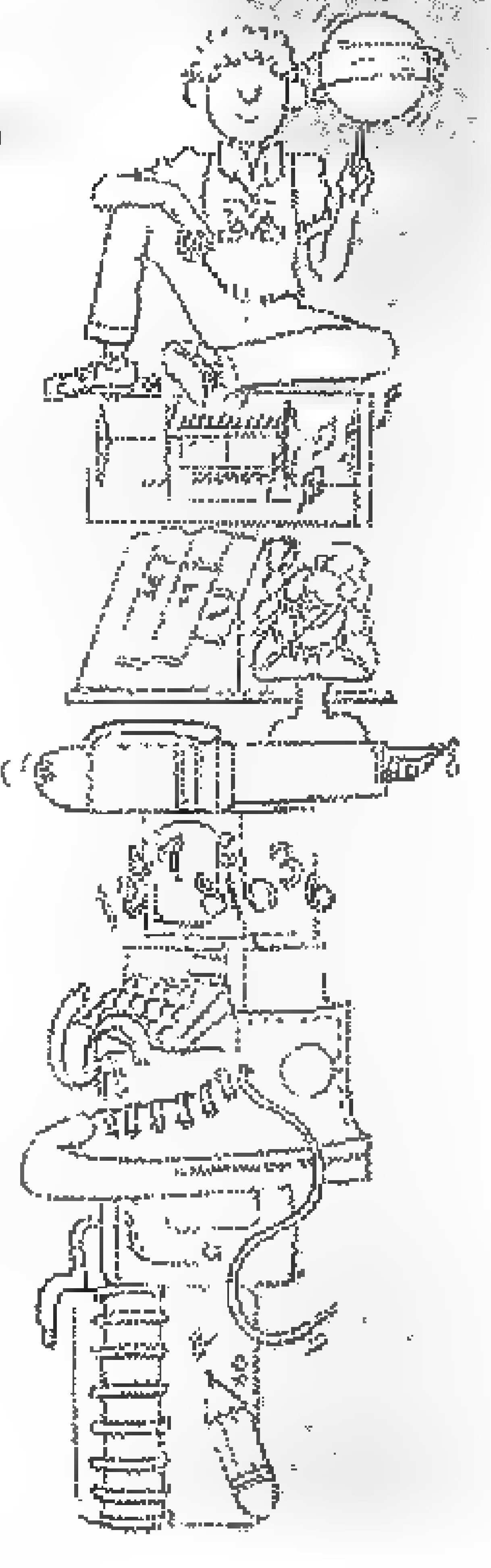
Art dramatique
Art plastiques
Art visuels
Études professionnelles et technologiques
Musique
Enseignement religieux

## Autres :

Programme d'adaptation scolaire
Programme de maternelle
Enseignement à distance

# Le programme -cadre

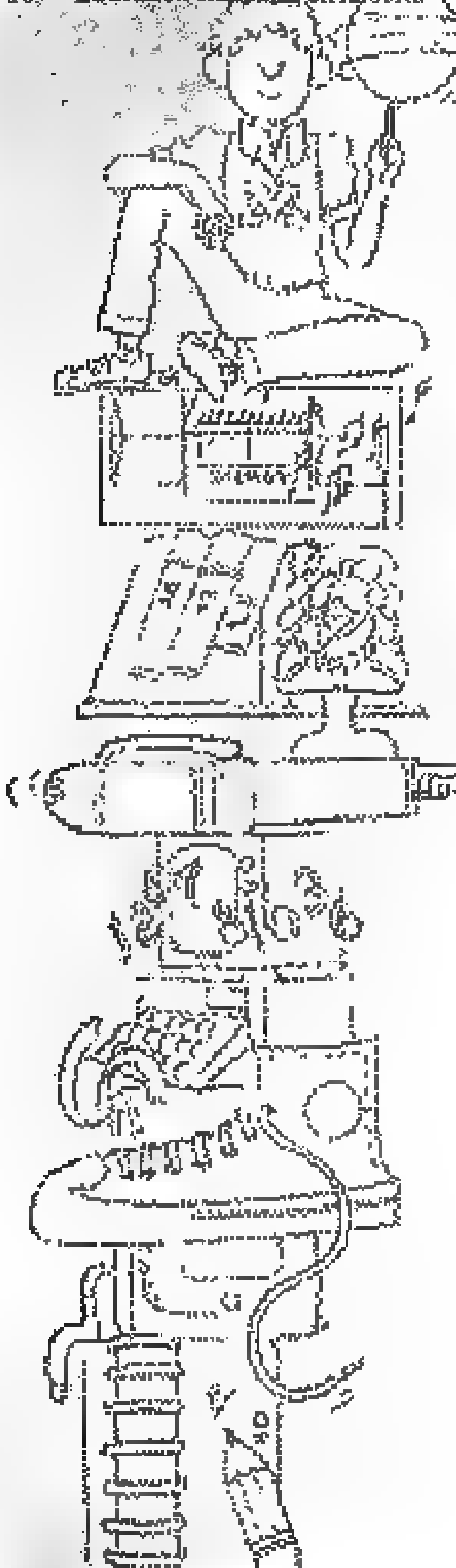
À l'automne 1997, un document bâti pour devenir la pierre angulaire de l'éducation française dans la province *Affirmer l'éducation en français langue première en Alberta* a été présenté. Le document, qui a été réalisé à partir de consultations avec les différents intervenants en éducation, définit les fondements, les orientations et les pistes d'avenir de l'éducation française. Selon Y. Mahé, le responsable de son développement, «l'école française doit devenir une école conçue par et pour les francophones, c'est-à-dire de moins en moins une école anglaise qui opère en français. L'école doit viser le développement du français comme langue première, celui de la culture et de l'identité, ainsi que l'intégration à la communauté»



# Guides pour les parents

Le guide *Yes You Can Help!*, une première en immersion, a vu le jour en avril 1996. Conçu dans le but d'aider les parents d'élèves en immersion française à accompagner leurs enfants de la maternelle à la douzième année, le guide a été rédigé par des parents unilingues anglophones. Les deux auteures s'adressent aux parents afin de répondre à leurs préoccupations en ce qui concerne l'éducation française de leurs enfants dans le contexte de l'immersion française. Les parents consultés ont confié aux auteures qu'ils voulaient savoir exactement en quoi consistait l'apprentissage du français, de l'anglais et des autres matières dans une école d'immersion française. Elles ont donc rédigé leur guide à partir de ces commentaires. Une version nationale de ce document est disponible depuis novembre 1997

De son côté, la Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA) travaille en étroite collaboration avec la Direction de l'éducation française à la publication d'un guide pour les parents, mais en français cette fois. Le guide d'accompagnement pour les

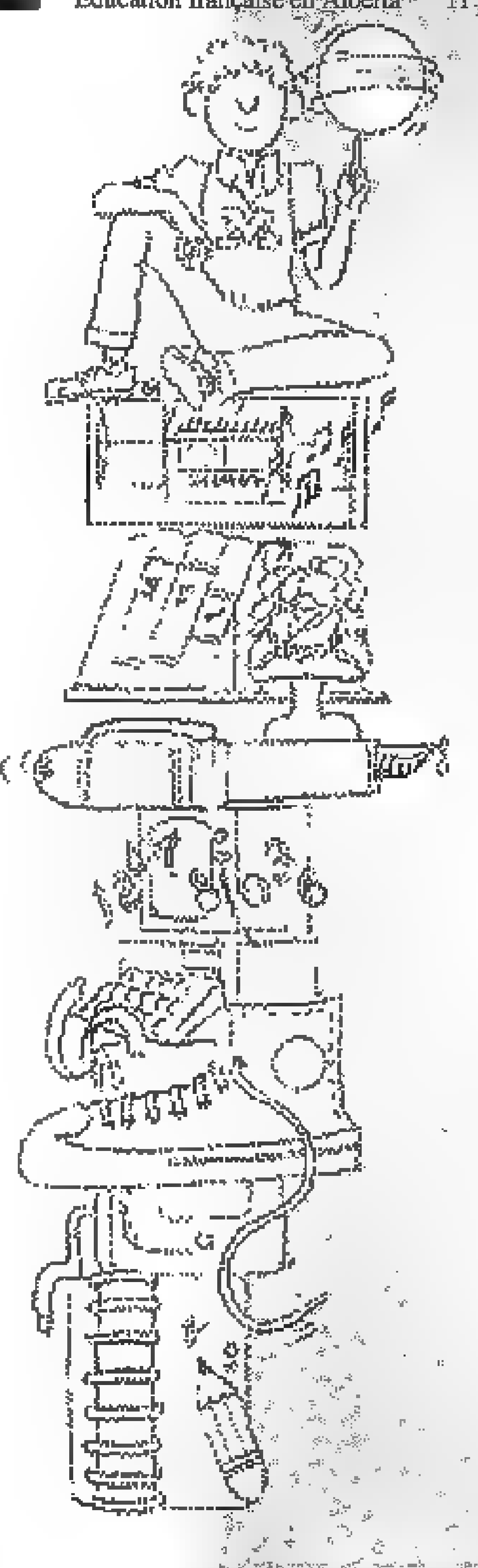


parents d'élèves inscrits à l'école francophone devrait donc voir le jour d'ici l'automne 1998. La FPFA et la DÉF souhaitent que ce guide stimule et encourage les parents francophones à participer activement à l'éducation de leurs enfants

# Les études professionnelles et technologiques (ÉPT)

Le programme d'études professionnelles et technologiques entraîne des changements dans la façon de concevoir l'apprentissage et l'enseignement : on place maintenant la pratique avant la théorie et on encourage les jeunes à apprendre en dehors des heures de classe. Le concept est simple et fort efficace puisque l'on donne la priorité à l'enseignement par la responsabilisation et l'autonomie. L'élève peut donc compléter autant de modules qu'il le désire en fonction de son horaire, de son énergie et de ses intérêts. Bien que les ÉPT ne remplacent pas les cours de base dont l'élève a besoin pour son diplôme d'études secondaires, ce programme permet à l'élève d'explorer les 22 domaines tels que les communications, l'électrotechnologie, la mécanique, la santé communautaire, etc.

# Cadre commun pancanadien en sciences - une première au Canada



Un cadre commun pancanadien en sciences vient d'être annoncé par le Conseil des ministres de l'Éducation, couronnant ainsi plus de deux ans de consultation et de coopération à l'échelle nationale, en vue d'améliorer la culture scientifique des élèves canadiens. La participation de l'Alberta à l'élaboration du cadre commun résulte de consultations approfondies avec les enseignants, les parents, les employeurs, les établissements postsecondaires et la communauté scientifique. Alberta Éducation s'appuiera sur le cadre commun pancanadien comme référence pour la révision des programmes d'études en sciences. Il aidera à harmoniser nos programmes avec ceux offerts dans d'autres régions du Canada.

# Résultats des élèves

Pour l'année scolaire 1996-97, 20 % des élèves francophones de la neuvième année ont atteint le niveau d'excellence en français, comparativement à 11 % l'année précédente. Dans la même matière, 93 % des élèves ont atteint le niveau acceptable. Toujours en neuvième année, mais cette fois en mathématiques, 23 % des élèves francophones ont atteint le niveau d'excellence, comparativement à 18 % en 1995-96. En sciences, les notes ont baissé légèrement, tandis qu'en études sociales, 16 % des élèves ont atteint la norme d'excellence et 89 % ont atteint la norme acceptable, comparativement à 12 % et 83 % l'année précédente.



# Coordonnées de l'éducation française

## Direction de l'éducation française

Avez-vous des questions sur les différentes matières au programme, sur des projets actuels touchant l'éducation française, sur les programmes de subventions et de bourses?

**Directeur**

- ***Gérard Bissonnette***
  Téléphone : (403) 427-2940,
  Télécopieur : (403) 422-1947
  Adel : gbissonnette@edc.gov.ab.ca

**Conseiller principal, Éducation francophone**

- ***Yvon Mahé***
  Téléphone : (403) 427-2940,
  Télécopieur : (403) 422-1947
  Adel : ymahe@edc.gov.ab.ca

**Directeurs adjoints**

- ***Marcel Lavallée***
  Études professionnelles et technologiques, mathématiques, sciences, enseignement à distance.

  Téléphone : (403) 427-2940,
  Télécopieur : (403) 422-1947
  Adel : mlavallee@edc.gov.ab.ca

- ***Wally Lazaruk***
  Français langue seconde, bourses, ententes fédérales-provinciales

  Téléphone : (403) 427-2940,
  Télécopieur : (403) 422-1947
  Adel : wlazaruk@edc.gov.ab.ca

- ***Alain Nogue***
  Adaptation scolaire, anglais, art dramatique, arts plastiques/visuels, carrière et vie, éducation physique, études sociales, hygiène, français, French language arts, musique, orientation.

  Téléphone : (403) 427-2940,
  Télécopieur : (403) 422-1947
  Adel : anogue@edc.gov.ab.ca

**Adaptation scolaire; Maternelle**

- ***Suzanne Gareau-Kubicki*** - Administratrice de programme
  Téléphone : (403) 427-2940,
  Télécopieur : (403) 422-1947
  Adel : sgareau-kubicki@edc.gov.ab.ca

**Anglais; Français - French language arts**

- ***Nicole Lamarre*** - Administratrice de programme
  Téléphone : (403) 427-2940,
  Télécopieur : (403) 422-1947
  Adel : nlamarre@edc.gov.ab.ca

**Arts plastiques/Arts visuels; Carrière et vie; Hygiène; Musique; Orientation**

- ***Émile Mandin*** - Administrateur de programme
  Téléphone : (403) 427-2940,
  Télécopieur : (403) 422-1947
  Adel : emandin@edc.gov.ab.ca

**Biologie; Chimie; Mathématiques; Physique; Sciences**

- ***François Lizaire*** - Administrateur de programme
  Téléphone : (403) 427-2940,
  Télécopieur : (403) 422-1947
  Adel : flizaire@edc.gov.ab.ca

**Bourses pour le personnel enseignant**

- ***Wally Lazaruk*** - Administrateur de programme
  Téléphone : (403) 427-2940,
  Télécopieur : (403) 422-1947
  Adel : wlazaruk@edc.gov.ab.ca

- ***Martine Rabiau*** - Coordinatrice administrative
  Téléphone : (403) 427-2940,
  Télécopieur : (403) 422-1947
  Adel : mrabiau@edc.gov.ab.ca

**Enseignement à distance**

- ***Allain St-Cyr*** - Administrateur de programme
  Téléphone : (403) 427-2940,
  Télécopieur : (403) 422-1947
  Adel : ast-cyr@edc.gov.ab.ca

**Études professionnelles et technologiques**

- ***Paul Peichat*** - Administrateur de programme
  Téléphone : (403) 427-2940,
  Télécopieur : (403) 422-1947
  Adel : ppeichat@edc.gov.ab.ca

**Études sociales**

- ***Denise Stocco*** - Administratrice de programme
  Téléphone : (403) 427-2940,
  Télécopieur : (403) 422-1947
  Adel : dstocco@edc.gov.ab.ca

**Coordonnées Internet**

http://ednet.edc.gov.ab.ca/french

